



Association de **DEFense** Contre les **Nuisances Aériennes** **ADECNA**

5, Avenue Parmentier 78340 Les Clayes Sous Bois

Tel : 06 86 98 03 63

Messagerie : contact@adecnap.fr

Site Web : www.adecna.fr

CONVOCAATION A ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame Monsieur,

L'ADECNA tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le :

Samedi 25 Juin 2022 à 10h30 heures

Salle du Club de Bridge – 83 bis, rue d'Italie 78370 PLAISIR

Vous êtes cordialement invité(e) à assister à cette assemblée.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1 - Pointage des membres actifs présents ou représentés,
- 2 - Rapport d'activité du Président et Quitus,
- 3 - Expérimentation de l'application Alliance Associative
- 4 - Projet d'augmentation de la cotisation
- 5 - Rapport du Trésorier et Quitus,
- 6 - Point sur notre adhésion à l'UFCNA
- 7 - Election des membres du C.A
- 8 - Question divers.

Votre présence à l'Assemblée Générale est indispensable. Cependant, si vous ne pouvez y assister, nous vous demandons de bien vouloir remettre votre pouvoir dûment complété à un Adhérent de votre choix ou, sans préciser le nom du mandaté, d'adresser ce pouvoir au Président de l'ADECNA

Votre soutien est indispensable pour atteindre notre objectif de suppression des dangers et nuisances sonores de l'activité aérienne des aérodromes de Saint Cyr L'Ecole et de Chavenay-Villepreux

Merci de renouveler votre adhésion à l'ADECNA en 2022 par le bulletin ci-joint

Bien Cordialement,

Le Président

Francis Beaulaton